

Préambule

Le candidat doit avoir suivi au moins 3 ans de formation. Il doit maîtriser la technique instrumentale de base, être capable de gérer sa posture, l'indépendance gauche-droite et la tessiture.

1. Techniques instrumentales

- Exercice ou pièce technique, minimum 4 mesure dans deux tonalités choisies entre 4# et 4b. (Hanon, Déliateur, Bill Dobbins etc)

2. Gammes / Modes / Arpèges / Etudes

- Gammes majeures dans toutes les tonalités, mains ensemble sur 2, 3 ou 4 octaves (à la croche, au triolet, à la double-croche).
- Gammes mineures naturelles, mélodiques, harmoniques. Minimum trois tonalités choisies par l'élève (mains ensemble sur 2 octaves).
- Gammes Pentatoniques majeures et mineures, gammes blues majeures et mineures. Improviser sur un blues et/ou sur une suite d'accord (main gauche accords et/ou motif d'accompagnement, main droite solo).
- Arpèges des tétrades diatoniques, tonalités majeures selon exercices convenus avec l'enseignant.

3. Lecture à vue

- Lecture à deux mains (clé de sol et de fa) dans les tonalités de do, sol, ré, la fa, sib et mib. Minimum 8 mesures. Niveau de difficulté : la double croche et contre-temps à la croche.
- Temps de préparation : 15 minutes.
- Lecture chiffrée (accords et harmonisation ; a) Accompagnement : Lecture d'une suite d'accords dans un style donné. (slow swing, blues, pop, ballade ou autre si proposé par l'élève. b) Techniques d'harmonisation : Harmoniser une mélodie simple de façon libre (huit mesures minimum, une modulation possible).
- Temps de préparation. 30 minutes.

4. Théorie

- Pour entrer en filière préprofessionnelle, l'élève doit être à l'aise avec tout le contenu de la brochure « Théorie musicale de base » de l'ETM, disponible au secrétariat. Ce point est abordé lors de l'examen de lecture à vue.
- Reconnaître et jouer les accords suivants sur tous les tons : **Maj, min, dim, sus4, sus2, aug. Maj7, min7, min7b5, dim7, 7, 7#5, 7sus4, 7sus** Dix accords demandés selon les choix du jury.
- Suites d'accords, cadences et renversements : Ce point est abordé lors de l'examen de lecture chiffrée.

5. Répertoire

- Parmi les 3 pièces préparées, au minimum deux doivent provenir de lectures chiffrées et comprendre au moins une improvisation. Les autres proviennent soit de lectures à deux mains, soit de lectures chiffrées. L'élève peut inclure une composition personnelle. Style à choix.
- Une pièce au moins doit être accompagnée par une bande son et/ou un duo ou un groupe.
- Liste de référence : Blue Bossa, Autumn Leaves, Michele, Song for Guy etc

6. Improvisation

- Evolution, choix des gammes, des accords, cohérence, technique, son, nuance, contexte, musicalité.

7. Ecoute

- L'élève sera capable de jouer d'oreille sur une grille de 4 à 8 mesures que le jury lui aura joué trois fois.

Critères d'évaluation

- Accompagnement, technique instrumentale.
- Cohérence des morceaux choisis, musicalité, expression, précision rythmique, technique, style, nuances, choix des renversements, adaptation au style.
- Lecture à deux mains : Justesse des notes, rythme, tempo, doigtés.
- Lecture chiffrée : choix des renversements, expression, capacité d'adaptation.
- Cohérence des accords, choix des renversements, répartition main droite/main gauche.
- Indépendance, doigtés, son, nuances, rythme.
- Evaluation :
 - De 5.6 à 6 excellent
 - De 5.1 à 5.5 très bien
 - De 4.6 à 5 bien
 - De 4 à 4.5 suffisant
 - De 0 à 3.9 insuffisant